

LA COMMUNE DE VALREAS – Vaucluse
Recrute

Un COORDONNATEUR DU PLAN LOCAL DE SANTE et MEDiateur EN SANTE
POLE SANTE ET SOLIDARITE

Ouvert aux titulaires et contractuels

- **Intitulé** : Coordonnateur du Plan Local de Santé et Médiateur en Santé (H/F) – Pôle Solidarité – CCAS
- **Catégorie** : B (Filière administrative – Cadre d'emplois : Rédacteur)
- **Lieu** : Valréas (Vaucluse)
- **Temps de travail** : 37h30 hebdomadaires (15 jours de RTT)
- **Rémunération** : Statutaire + régime indemnitaire + prime d'assiduité au service + participation 15€ si adhésion mutuelle santé labellisée + participation 50% cotisation contrat prévoyance obligatoire du CDG84.
- **Date limite de candidature** : 11 octobre 2026

Rejoignez une équipe engagée pour améliorer l'accès à la santé de tous les habitants. En tant que coordinateur du Plan Local de Santé, vous piloterez un projet structurant pour la commune, en mobilisant acteurs locaux et habitants, notamment les plus fragiles. Votre mission : transformer des enjeux de santé publique en actions concrètes.

La collectivité

La **ville de Valréas** s'engage au quotidien pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Son Pôle Santé Solidarité pilote des dispositifs clés comme le CCAS, l'Espace France Services, le chantier d'insertion Rénoval ou encore le Contrat de ville et le Plan Santé.

Le Pôle Santé et Solidarité porte des projets innovants pour répondre aux besoins de la population, avec une attention particulière pour les quartiers prioritaires.

Le poste et l'équipe

Rattaché(e) au Chef de Pôle Santé et Solidarité, vous serez en charge de la **préfiguration, du diagnostic, de la planification et de la mise en œuvre du Plan Local de Santé (PLS)**. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et les habitants, notamment ceux des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Ce poste allie **coordination de projet, médiation et animation territoriale**.

Vos missions

1- La coordination du Plan Local de santé : 50 % du temps de travail

- **Préfigurer le PLS** : créer une instance de gouvernance unique, identifier les acteurs clés et conventionner les partenariats.
- **Réaliser le diagnostic territorial** : collecter des données, mener des enquêtes de terrain et mobiliser les acteurs et habitants.
- **Valider le diagnostic** : restituer les résultats, définir les axes prioritaires et hiérarchiser les enjeux avec les parties prenantes.
- **Planifier les actions** : rédiger les fiches actions, élaborer un budget prévisionnel, valider la gouvernance et lancer une campagne de communication.
- **Coordonner la mise en œuvre** : piloter les actions locales, mobiliser les habitants (notamment les plus fragiles) et évaluer leur impact.
- **Assurer** un travail de veille et de réponse aux appels à projets : gestion administrative et financière des actions, des demandes de subventions ;
- **Assurer** une veille juridique et technique, et participer aux réseaux territoriaux.

2- La médiation en santé : 50 % du temps de travail

- **Mettre en place une médiation en santé : écouter, informer, orienter**

- Aller vers et faire venir :
 - Informer les familles des structures existantes sur le territoire ;
 - Faire le lien et accompagner si nécessaire vers les associations ou les services publics ;
 - Accueillir et accompagner en individuel les habitants pour favoriser l'accès aux soins ;
- Repérer les situations de fragilité et orienter vers les services publics et/ou les professionnels adaptés ;
- Aller vers les habitants pour les informer des actions du contrat de ville et en faire la promotion.

- **Mettre en place des actions de sensibilisation, de prévention et de promotion de la santé**

- Aller vers les publics et les mobiliser sur les actions ponctuelles ou régulières ;
- Identifier les difficultés des habitants du territoire et participer à la construction d'une réponse adaptées ;
- Créer, mettre en œuvre et développer des actions en fonction des besoins repérés

- **Faire le suivi statistique de la mission et renseigner les critères d'évaluation**

Profil recherché

- **Expérience** : Expérience avérée et réussie en **gestion de projet** et/ou en **repérage des populations cibles** (santé, médico-social, inclusion).
- **Formation** : Formation **Bac+2 minimum** dans le domaine de la santé, du social ou de la gestion de projet.
- **Compétences clés** :
 - Maîtrise du **fonctionnement des structures sanitaires et médico-sociales**.
 - Capacité à **animer des réseaux d'acteurs** et à **mobiliser des publics fragiles**.
 - Rigueur organisationnelle, sens du dialogue et aptitude à la médiation.
 - Connaissance des **enjeux de santé publique** et des **politiques territoriales**.

Pourquoi nous rejoindre ? En intégrant le Pôle Santé et Solidarité, vous contribuerez à un projet innovant et ambitieux : **réduire les inégalités d'accès à la santé** grâce à une approche collaborative et terrain. Vous bénéficierez d'un environnement de travail stimulant, au sein d'une équipe soudée et engagée pour l'intérêt général.

POSTE A POURVOIR AU 15 OCTOBRE 2026

Les lettres de motivation et les C.V. sont à adresser impersonnellement
Avant le 11 OCTOBRE 2026

Soit par courrier à : Monsieur le Maire - Direction Générale des Services - B.P.1
84602 VALREAS cedex 1

Soit par mail à : courrier@mairie-valreas.fr

Après étude des candidatures, les profils retenus seront contactés pour un entretien.

Renseignements auprès de Céline BOUFFET - Chef de Pôle santé et Solidarité Tél 04.90.35.30.12 -

c.bouffet@mairie-valreas.fr